L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 MARS 1872. — [illegible] Année — Vol. XLV.

[illegible]

SAMEDI MATIN, 16 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Voir les détails, voir aux annonces.

[illegible]

ATTENTION !

Propriété foncière améliorée et goélette à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent :

1o — Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, rue des Français, entre celles St-Avid (ou Claiborne) et Prosper.

2o — Et la goélette "Linda," ensemble avec ses voiles, amarres, etc.

Voir aux annonces.

ATTENTION !

Le Shérif procèdera aujourd'hui aux ventes à l'encan ci-après :

A 10 1/2 heures A. M., sur les lieux, à l'angle des rues Delord et Tchoupitoulas, le fonds d'une épicerie.

Et à 5 heures P. M., sur les lieux, rue de Berlin, entre celles du Camp et des Magasins, Sixième District, le fonds d'une boulangerie, ainsi que le bail des lieux. Voir aux annonces.

L'attention du commerce est appelée sur la grande vente à crédit d'un magnifique assortiment de marchandises de printemps et d'été, adapté pour le commerce de détail, qui aura lieu, aujourd'hui, par le ministère de Vincent & Co., encanteurs, rue de la Douane, 62 et 64. — Voyez l'annonce d'encan.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Pelican Printing Office," 112 et 114, rue Poydras.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Samedi.

OPÉRA—Don Pasquale.

ACADÉMIE — A midi, Yasper ; le soir, The Duke's Motto.

ST. CHARLES—A midi et le soir, Fritz.

VARIÉTÉS — A midi, Rosendale ; le soir, The Robbers of the Ferret of Bohemia and John Woppe.

Affaires de France.

Les complications que pourrait produire une nouvelle révolution en Espagne font le sujet des commentaires dans les cercles politiques européens. Si le roi Amédée venait à renoncer à la couronne ou à être renversé, une autre guerre civile ne serait pas le seul résultat de cet événement; de nouvelles intrigues seraient ourdies par les cabinets étrangers pour contrecarrer les prétentions des partis dynastiques espagnols et la Péninsule pourrait, encore une fois, être une occasion de conflit entre les grandes puissances.

Les dissensions des partis en Espagne ont leur contre-partie en France et ce n'est pas sans raison qu'on a comparé la situation de ce dernier pays à celle du premier sous le gouvernement du maréchal Prim. Le succès d'une intrigue parlementaire qui donnerait la couronne au comte de Paris ou au duc d'Aumale, ne rétablirait pas le calme et la tranquillité. Dans des pays où l'esprit de fronde et d'opposition est passé à l'état de mal chronique, il faut une majorité populaire écrasante pour donner de la stabilité à un gouvernement en même temps que le droit moral de répression. Cette majorité que l'Empire avait en France a manqué au gouvernement de Prim et manque à celui du roi Amédée, comme elle manque à celui de M. Thiers. Mais le gouvernement d'Amédée a la prétention d'être définitif et il ne peut se retrancher comme celui de M. Thiers derrière un pacte qui l'autorise à réclamer de tous les partis au moins un appui provisoire. Il est donc exposé à être renversé sans transmission si les élections lui sont contraires.

En France, il se fait un double travail, l'un dans l'Assemblée dans le but de préparer à l'avance une solution toute faite pour l'éventualité de la retraite ou de la mort de M. Thiers, l'autre dans le pays pour résister à cette solution de l'Assemblée. La majorité de l'Assemblée est divisée en orléanistes et en légitimistes, mais cette majorité ne représente plus celle du corps électoral, où la lutte est réellement engagée entre l'impérialisme et la république.

La république avait gagné un grand nombre d'adhérents après la chute de l'Empire, car plus de la moitié de ceux qui avaient voté pour le plébiscite de mai 1870 avaient abandonné la cause du vaincu de Sédan. Mais les journaux les plus opposés à l'impérialisme reconnaissent que chaque jour ce parti regagne de la force.

Le *Journal des Débats* s'exprime ainsi à ce sujet :

"Oui, l'impérialisme a fait des progrès dans le pays, depuis la fatale journée de Sédan. Oui l'incapacité du gouvernement de la défense nationale, les crimes de la Commune et la peur de revoir ces tristes temps, ont servi et servent la cause des Bonapartistes. Oui, encore, la faiblesse apparente ou réelle du gouvernement de M. Thiers, l'indécision des députés, l'atonie de l'opinion publique sont des faits de nature à entretenir les espérances des amis de Napoléon III."

Le *Temps*, journal républicain, constate avec inquiétude les tendances de l'armée :

"Quand on interroge, dit-il, des officiers sur l'état actuel de l'armée, on est frappé de la lassitude et du découragement qu'ils manifestent, ceux surtout que M. Thiers a placés si opportunément dans les camps.... Il est bon d'apercevoir et de signaler le danger, tandis qu'il en est temps encore.... les officiels les plus sérieux se déclarent de voir que rien le ne prépare... c'est ainsi que le bonapartisme, dont le souvenir n'avait pu être rappelé il y a quinze mois, a presque obtenu aujourd'hui d'être discuté."

On a remarqué qu'à la Chambre un grand nombre de légitimistes avaient voté contre la proposition de M. Jozon, qui avait pour objet de faire inscrire sur les rôles des nouveaux impôts ces mots "Frais de la guerre contre la Prusse, déclarée par Napoléon III." Il y a eu 231 voix contre cette proposition, ce qui indique que beaucoup de représentants veulent éviter de se compromettre en prévision d'une restauration impérialiste possible.

Il s'y a encore là que des symptômes très vagues, mais l'on sent que le provisoire n'en a plus pour longtemps et que tout ce que l'on fera pour le consolider ne sera que du replâtrage.

Suivant un journal, M. Thiers aurait dit, en apprenant l'élection de M. Rouher et en prévision de la rude guerre qu'il aurait à soutenir contre l'auteur des traités de commerce, qu'il était décidé à se retirer avant six mois à cause de l'épuisement de ses forces.

Le parti légitimiste a perdu tout espoir de rallier le comte de Chambord à un programme acceptable, il ne voit rien de mieux en faveur des d'Orléans qu'il n'aime pas, il soutient mollement M. Thiers et est prêt à accepter l'établissement d'un gouvernement qui lui permette [illegible]

Tandis que les Orléanistes se livrent à des intrigues de salon et que leurs princes donnent des dîners et des réceptions, les Républicains se décident sur la défensive, se contentant de soutenir le pouvoir de M. Thiers et mettant un frein aux tentatives des plus radicaux d'entr'eux. Un télégramme annonce que la gauche a décidé de modifier l'internationale. [illegible]

Napoléon III se fait vieux et n'a vécu [illegible]

[illegible] de la république ; [illegible] réconciliation, et [illegible] éventualité [illegible] ses partisans sont [illegible] se réunir [illegible] l'événement; [illegible] mettre fin à [illegible] démocratique, [illegible] pouvoir [illegible] peut-être le fragile échafaudage de compromis sur lequel repose le gouvernement actuel.

Mort de l'Hon. George Eustis.

Un télégramme reçu hier de Washington contenait la triste nouvelle de la mort de l'honorable George Eustis, ex-membre du Congrès de cet Etat. Il est mort à Cannes, dans le Midi de la France, où il résidait depuis quelque temps. M. Eustis était natif de la Louisiane et l'un des fils de l'ancien et éminent président de la Cour Suprême de cet Etat. M. Eustis a été membre du barreau de la Nouvelle-Orléans ; il prit goût de bonne heure à la vie politique et encore jeune encore il fut nommé membre du Congrès en 1856, croyons-nous. Il continua à représenter la Louisiane au Congrès jusqu'à la sécession. Il fut alors nommé par le président Davis secrétaire de la légation confédérée à Paris, et il accompagnait M. Slidell lorsque celui-ci fut arrêté à bord du *Trent*. Relâché en même temps que cet envoyé, il se rendit à Paris où il remplit ses fonctions pendant tout le temps que dura la confédération.

Il avait acheté, à Cannes, une propriété qu'il avait appelée "Villa Louisiana" en souvenir de sa femme, Louise Corcoran, qui y était morte, il y a trois ans, et aussi en souvenir de son Etat natal. M. Eustis laisse trois enfants qui restent confiés à la garde de sa mère et de sa sœur qui se trouvaient avec lui au moment de sa mort.

M. Eustis était un noble représentant de la population créole : il était distingué par l'élégance de ses manières, par ses goûts raffinés, et l'affabilité naturelle de son caractère qui lui donnait une grande influence dans les cercles qu'il fréquentait. Les trois frères de M. Eustis habitent la Nouvelle-Orléans. Dans l'affliction qu'ils éprouvent, nous leur offrons l'expression de notre sympathie bien sincère.

CONCERT SPIRITUEL AU BÉNÉFICE DE LA SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE FRANÇAISE.— Les artistes de l'Opéra voulant apporter leur concours à l'œuvre patriotique entreprise par les résidents français, donneront un *Grand Concert Spirituel*, le mercredi, 27 du courant. Nous ferons connaître, dès qu'il sera arrêté, le programme de cette solennité musicale, qui promet de dépasser, en intérêt et en éclat, tout ce que l'on a vu à la Nouvelle-Orléans depuis longues années. Ce concert est donné sous le patronage du comité de la souscription.

Mgr. l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans, qui est président honoraire du comité de la souscription et dont le cœur généreux est à la hauteur des devoirs qu'impose le dévouement à la patrie natale, a donné, comme chef des catholiques de la Louisiane, son approbation à une œuvre dont le but est trop élevé pour que nous voulions en faire ressortir la grandeur.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'Opéra fait, ce soir, la reprise de l'une des œuvres les plus spirituelles, les plus aimables de l'école bouffe italienne, le *Don Pasquale* de Donizetti. Les principaux rôles sont distribués ainsi : Louise, Mme Durand; Don Pasquale, M. Périé; Octave, M. Hunn; le Docteur, M. Solve. Le spectacle sera terminé par *Mon Isménie*, vaudeville en un acte.

Mardi prochain a lieu la représentation au bénéfice de Mlle Levielli. L'éminente artiste donne les *Huguenots*. La popularité dont la bénéficiaire jouit à la Nouvelle-Orléans et l'estime en laquelle notre public tient son remarquable talent, sont telles que le succès de cette représentation est facile à prédire. Mlle Levielli peut compter sur la présence d'un auditoire magnifique; car le public orléanais se fait toujours un devoir et un plaisir de donner aux artistes qu'il apprécie un témoignage de sa sympathie.

ASSEMBLÉE DÉMOCRATIQUE DANS LE SIXIÈME WARD.—Les démocrates de ce ward, aussi bien que des autres wards favorables aux principes démocratiques, sont prévenus que le brave Club des "Rough & Ready" de ce ward aura son premier meeting de campagne ce soir à 7 heures et demie, à la Salle des Lusitanos, Chemin du Bayou, entre St. Claude et Tremé.

On nous prie d'annoncer que M. C. O. Dugué, à la demande de ses auditoire, a remis à un autre jour la lecture qu'il devait faire hier soir. La séance n'aura lieu qu'après le Carême, afin que les dames puissent y assister.

Pour la commodité de ses amis du Deuxième District, l'agent des machines à coudre de Grover & Baker a établi un dépôt succursal pour la vente de ces machines rue Royale, 139.

On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 108 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT. — Pat Morrison, qui s'est avoué coupable d'avoir volé une paire de souliers valant $10, a été condamné à 10 jours de prison.

Michael Lynch, qui a avoué avoir volé un lot d'habillements appartenant à A. Barrera, a été condamné à six mois de pénitencier.

Charles Allison, qui s'est avoué coupable d'avoir volé un habit valant $8, appartenant à Wilhelm Dorn, a été condamné à six mois de pénitencier.

ACCIDENT SUR UN BATEAU A VAPEUR.— Vendredi dernier, sur les 4 heures du soir deux hommes ont été tués et un troisième dangereusement blessé par une chûte de caisses d'oranges à bord du "Thompson Dean," au moment où ce steamer s'éloignait du wharf de Bayou Sarah. Le troisième a été envoyé à l'hôpital de Natchez et les deux autres ont été enterrés.

NOYÉ.—Dans la matinée du 13 un nommé James Carter, employé à bord du "Frank Pargoud," est tombé pardessus bord au débarcadère de Lake Providence et s'est noyé.

MORT DE SES BLESSURES.—W. H. Baker, qui reçut plusieurs coups de poignard, il y a quelques jours, près de la rue des Remparts, est mort chez lui, rue des Remparts, 246, des suites de ses blessures.

BIENS RAMASSÉS.—La police a déposé à la station du 3e precinct, jeudi, un baril de vinaigre et une caisse de savon, trouvés rue des Français, près de la rue Victoire, et supposés avoir été volés.

TRAPPE LAISSÉE OUVERTE.—Un affidavit a été fait contre B. Rosemberg, marchand de bottes et de souliers, rue Décatur, Vieille-Levée, 38, pour violation d'ordonnance de ville. M. Rosemberg avait laissé sa trappe ouverte pendant la nuit, contravention qui peut lui couter une centaine de piastres d'amende.

VOL.—La résidence de M. Meagher, rue Dryades 253, a été visitée par un voleur qui a enlevé pour $30 de bijoux et effets domestiques. La famille était absente.

FEU.—Hier soir, un peu après 7 heures, le feu a pris dans une maison inoccupée, appartenant à M. C. Raymond, au coin des rues General Taylor et Chestnut. On s'est promptement rendu maître des flammes et le dommage a été peu considérable.

La machine à coudre de Grover et Baker a reçu quatre fois plus de prix, depuis ces dernières années, que toutes les autres ensemble. Allez la voir à la nouvelle succursale, No 139 rue Royale.

La *Soir* annonçait, hier, qu'il était sérieusement question de supprimer la *Presse*, la *Patrie*, la *Constitution*, l'*Ordre* et [illegible]. Jusqu'à présent, ce dernier journal seul a été supprimé.

Le *Standard*, de Londres, annonce, de son côté, que le gouvernement veut supprimer l'*Ordre*, la *Patrie* et le *Journal de Paris*.

[illegible] belle machine à coudre améliorée de Grover & Baker au [illegible] de l'agence de vente rue Royale, 139.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, [illegible] rue du Canal.

[illegible]

Nous avons fait [illegible] des souscripteurs [illegible] de l'Abeille [illegible]

Nous recevons de la Nile-Ibérie une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

Nile-Ibérie, 12 mars 1872.

Je reçois [illegible] [redacted]

Elle n'est plus qu'à demander à Dieu une belle journée pour le 19.

E. MONTAGNE, Père,
Président, Secrétaire et Trésorier.

Nous félicitons les dames de la Nouvelle Ibérie de leur zèle pour la cause de la France et nous souhaitons que leur exemple soit suivi dans d'autres paroisses.

Nous pensons avoir de belles listes à publier dimanche et nous rappelons aux personnes qui ont des listes déjà remplies que si elles veulent en verser le montant avant midi, aujourd'hui, au trésorier, ces listes paraîtront dans notre numéro de demain.

Souscriptions recueillies au Bureau de "l'Abeille."
15 mars 1872.

Laurent Lacassagne	25 00
Listes précédentes	8,305 00
Total des listes de l'*Abeille*	$8,330 00
Autres listes encaissées par le trésorier	2,355 25
Total général	$10,685 27

La Souscription en France.

LA PRESSE PARISIENNE.

Nous lisons dans le *Moniteur Universel* du 24 février :

L'œuvre de la souscription nationale pour la libération du territoire comporte non-seulement l'élan, comme nous l'avons dit, mais encore la persistance dans l'élan. Le mouvement ne fait que commencer, luttant contre l'indifférence des uns, la mauvaise volonté des autres, mais avec une impulsion supérieure à tous les petits calculs de la politique et des intérêts. Il n'a pas encore gagné certaines villes opulentes du Midi, mais il a profondément ébranlé les populations qui ont vu de près l'invasion, ou qui, plus malheureuses encore, ont perdu la nationalité française. De plus, il ne se ralentit pas, au contraire il se développe et, circonstance touchante, il devient chaque jour plus populaire, dans la véritable sens du mot.

Pour nous, nous avouons que nous sommes pleinement rassurés sur le succès de l'œuvre. On aura la preuve des sentiments de solidarité et de patriotisme qui animent tous les cœurs français.

Dans le *XIXe Siècle*, M. Francisque Sarcey décrit en termes excellents le mouvement généreux qui pousse la France à la croisade du rachat :

Il s'agit en ce moment de racheter la partie du territoire occupée par les Prussiens, au moyen d'une souscription nationale. Ce sont les provinces arrachées de nos mains par l'ennemi, qui donnent le branle et versent les premières sommes. Toute la France s'éveille à notre appel; de tous côtés les comités se forment; de tous côtés s'ouvrent des listes, où s'ajoute pêle-mêle aux cent mille francs du riche, l'humble obole de l'ouvrier ou du paysan.

C'est un immense, c'est un admirable élan de tout un peuple. [illegible]

Les souscriptions déjà reçues ne peuvent donner aucune idée de ce qui se prépare ainsi dans l'ombre. On verra bientôt éclater au grand jour les résultats de ce travail mystérieux, de ces prodigieux fourmillement, de ces moindres efforts. [illegible] pas un marchand en gros qui n'ait établi des troncs, où son personnel est invité à verser chaque semaine ce qu'il croit pouvoir retrancher de sa solde, et qui n'ait promis de doubler ou même de tripler la somme.

LE LIVRE D'OR DU PATRIOTISME.

Le *Moniteur* nous apprend que le premier bulletin spécial de la souscription a paru le 28 février. Ce bulletin, de dix grandes pages, se vend 25 centimes chez tous les marchands de journaux.

Il constate que le chiffre des souscriptions réunies jusqu'au 22 février s'élève à 29,394,244 fr. 91.

LES MILLIONS DE MULHOUSE.

On écrit de Mulhouse au *Moniteur* :

Mulhouse, 19 février.

La commission constituée à Mulhouse pour recueillir les souscriptions au profit de la libération du territoire, est heureuse de pouvoir vous annoncer qu'il lui a suffi de trois jours et de quinze adhésions (l'anonymat étant pour nous obligatoire) pour atteindre un premier chiffre de 1 million; elle prévoit dès à présent, bien que ne pouvant avoir recours à la publicité, que la somme totale dépassera deux millions, soit le double de la contribution directe annuelle payée par la ville.

Dans un moment où chaque ville, surtout dans le midi de la France, hésite et cherche de bonne foi une base commune pour sa participation, nous croyons devoir indiquer celle que nos concitoyens ont adoptée ; elle indique naturellement que les plus riches contribuent pour les plus pauvres, et nous la recommandons au patriotisme de nos amis de France.

Veuillez agréer, etc.

On voit que Mulhouse a été digne de sa réputation. Cette noble souscription est un exemple, et, nous disons plus, une admirable adresse aux centres qui ne se sont pas encore mis en mouvement.

LES RICHES OFFRANDES.

M. le baron de Scalberghen, député de la Vienne, souscrit 50,000 francs à Paris, et 20,000 francs dans le département qu'il représente, à l'œuvre de libération nationale.

Mme Henri Hottinguer vient d'adresser à M. Drouyn de Lhuys, président du comité général, la lettre suivante :

Monsieur le président,—J'ai l'honneur de vous transmettre la souscription de Mme Rodolphe Hottinguer, ma belle-mère ; elle est faite dans les conditions suivantes :

VINGT-CINQ MILLE FRANCS à verser immédiatement;

VINGT-CINQ MILLE FRANCS, dès que le montant de la souscription à la Banque de France aura atteint *cinquante millions*;

CINQUANTE MILLE FRANCS, dès qu'elle aura atteint *cent millions* ;

CENT MILLE FRANCS, dès qu'elle aura atteint le chiffre de *deux cent millions*.

Veuillez, Monsieur le président, en prendre note, et agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Baronne HOTTINGUER, née DELESSERT.
14 février 1872.

P. S.—Je reçois à l'instant l'engagement d'une autre souscription [illegible]

[illegible]

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

[illegible]

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Londres, 15—[illegible]

Londres, 15—[illegible] pulsation considérable a [illegible]

Le recensement doit commencer en France le 1er de mai.

Rome, 15—On croit que Devincenzi, ministre des travaux publics, Correnti, ministre de l'instruction publique, et Castagnola, ministre du commerce, donneront leur démission.

Les funérailles de Mazzini ont eu lieu hier. Il y avait foule.

Berlin, 15—La Chambre haute de la diète prussienne a passé le budget annuel. Il accuse un surplus de 14,500,000 de thalers et applique 4,000,000 à la réduction de la dette publique.

Vienne, 15—Un décret impérial frappe de dissolution la Diète de Bohême et ordonne des élections immédiates pour une nouvelle Diète, qui est convoquée pour le 24 avril.

Londres, 15—A la Chambre des Communes ce soir M. D'Israeli a parlé de l'anxiété publique pour connaître la nature de la réponse américaine à la note du comte Granville, et il demande de nouveau au gouvernement s'il peut la communiquer à la Chambre.

M. Gladstone répond que le gouvernement ne fera un rapport à ce sujet que lorsque le cabinet aura considéré la réponse du secrétaire Fish.

Il serait impossible de faire un rapport maintenant.

M. Horsman donne avis qu'on cas de négociations nouvelles avec le gouvernement des Etats-Unis, il demandera que rien ne soit admis avant la sanction du parlement.

Liverpool, 15 au soir—Coton, tenu à la clôture : Uplands 10 7/8, Orléans 11 1/4. Vendu aujourd'hui 12,000 balles.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

La Havane, 15—Le steamer d'exploration Bibb est revenu avec une collection d'antiquités aztèques.

Un câble télégraphique entre Cuba et le Mexique sera probablement posé en avril.

Le steamer Moro Castle est arrivé de New York ce matin. Son ancien capitaine, Richard Adams, est mort hier soir.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 15 mars—La nomination de J. M. G. Parker, comme inspecteur de Douane à la Nouvelle-Orléans, a été référée au comité compétent. On croit qu'elle sera confirmée lundi.

Il n'y a pas eu de malles de journaux de la Nouvelle Orléans depuis samedi.

CHAMBRE—Le comité du commerce a été chargé de rechercher la nature et l'étendue d'une combinaison d'intérêts de chemin de chemin de fer, ayant pour but de contrôler toutes les avenues de transport du commerce [illegible]

Après plusieurs votes sur le chemin de Ste-Croix le [illegible]

SÉNAT—M. Sherman a parlé sur le [illegible]

Washington, 15—SÉNAT—Ce qui suit est relatif aux explications personnelles de M. Trumbull [illegible]

M. Trumbull se lève et envoie au bureau pour être lu un extrait d'une lettre de Washington [illegible]

[illegible]

M. Trumbull dit que pendant 17 ans de service au Sénat, il ne s'était jamais levé pour une explication personnelle, bien qu'il ait été souvent mal compris et calomnié.

S'il le fait aujourd'hui, c'est parce qu'il a appris que l'auteur de cette lettre est un officier du gouvernement qui a agi à l'instigation d'un membre de ce corps. Il y a quelque temps, M. Chandler, du Michigan, avait présenté une résolution autorisant le comité de rétractions de rechercher si quelque sénateur avait, sous forme d'émoluments, reçu illégalement de l'argent du trésor des Etats-Unis. Il demande maintenant au sénateur si c'est par lui qu'il a fourni au journaliste l'information, base de l'article dénoncé par lui.

M. Chandler répond qu'il possède certainement des renseignements sur la résolution. Il avait vu le compte de $10,000 pour services dans l'affaire McCardle; $3000 avaient été payés par le général ... [illegible]

M. Trumbull—Je ne dis pas à votre demande, mais pas des conversations que vous pouvez avoir.

M. Chandler ne peut pas répondre de cela.

M. Trumbull dit qu'il a été employé par M. Stanton et le général Grant et il cite une lettre de ce dernier. Il dit en outre que les honoraires avaient été fixés par M. Stanton, et que depuis l'existence du gouvernement, les membres du Congrès avaient toujours permis de paraître devant les cours de justice, est pour voir si le gouvernement, et que cet usage ne violait aucune loi.

M. Chandler prétend que M. Trumbull a violé la loi et que M. Edmonds, à qui on s'était d'abord adressé, refusa ses services pour cette même raison. Quant à la boue qu'on a voulu lui lancer, il la renvoie à sa source impure.

Le vice-président rappelle M. Chandler à l'ordre.

M. Chandler dit que depuis la réunion de ce congrès les motifs de la majorité ont toujours été impugnés et il désire que celui qui ont vient de lui soient dénoncés et expliqués.

NOUVELLES DIVERSES.

Jackson, 15—Le Sénat a passé la résolution [illegible] le 5 avril. La Chambre n'a pas encore donné son concours.

Le bill créant le comté Colfax n'a passé que par un vote [illegible] de parti.

San Francisco, 15—Toutes les malles de l'Est qui y étaient sont réglées.

New York, 15—[illegible]

[illegible]

NOUVELLES COMMERCIALES.

New York, 15 au soir—Coton ferme. Mid. 23 1/2; Orléans 23 3/4. Vendu 25,000 balles.

[illegible]

New-York, 15 mars—Café plus. Rio 17 [illegible]

[illegible] Low Mid.

Savannah, 15—Coton en bonne demande et ferme. [illegible] Stock 51,712.

Charleston, 15—Coton en bonne demande. [illegible] Stock 21,031.

Galveston, 15—Coton ferme. Bon ordinaire [illegible]

[illegible] Coton en bonne demande de [illegible]

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, [illegible] Kate P. Kountz, Mary Houston, R. E. Lee.

Shreveport, 15—Arrivés, les steamers [illegible] de St-Louis, [illegible] de Cincinnati [illegible]

Dépêches d'hier soir.

Londres, 15—Bagnots prévoit un mouvement révolutionnaire en Espagne avant longtemps.

Une version officielle de la réponse des Etats-Unis à la note de Lord Granville dit que bien que ferme et amicale, elle est inflexible et demande [illegible] l'arbitrage de Genève sur la question de savoir si les dommages conséquentiels seront admis et évalués.

New York, 15—L'Assemblée d'Etat a passé hier soir à la troisième lecture du bill de rappel de [illegible] et d'élection d'un nouveau Bureau de directeurs pour le Chemin de l'Erie en juillet. Le bill est amendé de manière à ce que les directeurs doivent être citoyens et résidents dans les Etats-Unis. Ce bill est semblable à celui qui a été passé hier soir par le Sénat, excepté que le dernier interdit aux directeurs des Chemins du Great Western et de l'Atlantic de faire partie de la direction de l'Erie.

Plus tard—Le bill du rappel de la classification de l'Erie a finalement passé au Sénat par 25 contre 2. Plusieurs motions pour l'amender ont été repoussées.

Les journaux du matin portent le déficit actuel de la compagnie de l'Erie à $31,000,000.

Concord, 15 mars—Des retours additionnels réduisent la probable majorité de Straw à 1300.

Augusta, 15 mars—Les directeurs du chemin de Géorgie ont décidé d'accepter $1,000,000 de bonds du chemin de fer d'Augusta et Port Royal, le chemin de fer de Géorgie devant avoir $1,300,000 du capital social, ce qui formera un intérêt contrôlant, et l'affaire devant être soumise à la ratification des actionnaires du chemin de fer de Géorgie.

Paris, 15 mars, midi—Rentes 56.57. L'encaisse de la Banque de France a augmenté de 2,500,000 francs environ.

Une Note du Parti Monarchiste EN FRANCE.

Nous lisons ce qui suit dans la *Gazette de France* du 24 février :

On nous communique la note suivante :

Un effort considérable pour l'union des partis monarchiques s'est fait au sein de l'Assemblée, et cet effort n'a pas été stérile. Le pays ne l'a point ignoré; de toute côtés il nous revient que l'entente établie entre des [illegible] [illegible] a réconcilié la mise en appliquant le commandement de leur libre vœu sur l'avenir de la France a été calculé comme une grande [illegible] supérieure du pays.

[illegible] la Droite et le Centre Droit ont concouru à établir. Ils sont toujours prêts à le soutenir, et plus ils se sentent unis, plus ils se trouvent forts pour l'appuyer, et disposés à pratiquer avec lui une politique franchement conservatrice.

[illegible]

"Emanés d'abord d'un groupe de légitimistes, diverses notes [illegible] de la droite entière et fortifiés par l'accueil qu'elle a rencontré dans le Centre droit, cette déclaration a cessé d'appartenir exclusivement à ses premiers auteurs. [illegible]

Ce programme satisfaisait, en effet, avec les signatures de plus de trois cents membres qu'il reçoit chaque jour. Il portera ses fruits. [illegible] [illegible] et, la France, quoiqu'il arrive, ne sera pas prise au dépourvu.

— On lit dans le *Figaro* :

Voici sur la conversation de M. Thiers et des députés, quelques détails précis aux quels la discussion du projet de loi la où séance donne un sérieux intérêt, d'autant mieux que ce projet n'a pas été repris et sera qu'hier matin en conseil des ministres.

[illegible] quelques députés s'effrayant de [illegible] ... de la droite, et ... la Chambre [illegible]

— Tout cela, dit-il, n'est pas sans intérêt : la situation ne se prête pas au succès de ces menées. Sans doute, je n'ai pas [illegible]

[illegible]

— C'est cela, vous dites à tout instant que vous désirez [illegible]

[illegible]

LE MOT DE LA FIN.—Le *Moniteur* [illegible]

[illegible]

— On lit dans le Paris-Journal :

Un [illegible] qui n'a vraiment pas de [illegible] Commune a fusillé son curé, l'abbé [illegible]

Son [illegible] l'abbé Michaud, [illegible]

[illegible] l'abbé Pajot, [illegible] l'arrivée du [illegible] la morgue, on [illegible] les fidèles [illegible] Quelques [illegible] sont [illegible] consulter [illegible] qu'il ne [illegible] les morts; [illegible] qu'il était retiré [illegible]

Cependant, [illegible] persiste, et on ne sait que penser de cette disparition, quel dommage qu'elle [illegible]

—[illegible] Public :

"On assure que les [illegible] entre la France [illegible] pour but d'obtenir une diminution dans le chiffre des troupes [illegible] d'occupation, qui serait réduite de 25,000 hommes. On espère, par suite les négociations qui existent entre les deux pays, qu'on pourra obtenir [illegible] l'évacuation de [illegible] avancée vers le 15 [illegible] le paiement du cinquième [illegible]

[illegible] des points stratégiques, et en ce qui touche Belfort et [illegible] Allemands paraissent décidés à [illegible] jusqu'au terme fixé par le traité [illegible] Paris qu'ils ne voulaient, dit-on, [illegible] à Metz et à [illegible] activement poursuivis. Ils ont [illegible] pour but d'empêcher que ces deux places puissent être tournées et investies."

[illegible] des jugements rendus par les conseils de guerre, du 11 au 17 février, a été de 23, et celui des ordonnances de non-lieu, 90.

Le chiffre total des jugements est aujourd'hui de 4,320, et celui des mises en liberté de 20,754; ensemble, 25,280 décisions à l'égard des prévenus.

—On nous annonce l'apparition d'un nouveau journal : *Le Corsaire*. Il paraîtra aujourd'hui mardi, 25 février.

Principaux collaborateurs : M. Jules Claretie, Alfred Assolant, Alexis Bouvier, Ed. Plouvier, Th. de Banville, H. de la Pommeraye, Georges Saviue, Jules Demonthe, etc.

RUSSE ET PRUSSIEN.—Voici un joli mot qui prouve deux choses : d'abord que les Russes ne manquent pas de sel gaulois; puis, qu'ils ne portent guère leurs bons amis et voisins les Prussiens.

Selon l'usage, l'empereur Alexandre avait envoyé deux de ses aides de camp d'accompagner, jusqu'à la frontière, le prince Frédéric-Charles et le comte de Moltke. A moitié route, un accident de chemin de fer obliga les illustres voyageurs à s'arrêter pendant quelques heures.

L'échange pour que la Russie? dit alors le comte de Moltke à l'un des aides de camp russes, le colonel *** ; nous avons voyagé à travers l'Allemagne et la France, en tout temps, et dans les circonstances le plus difficiles, jamais il ne nous est arrivé la moindre accident.

"Votre excellence dit vrai, réplique aussitôt, en riant, notre aide de camp, la Russe est un étrange pays. Mais que voulez-vous? elle est ainsi faite et ne changera pas. Et encore vous avez été invité à venir en Russie par l'empereur; vous avez été un hôte, et il n'a rien négligé pour vous assurer un prompt et facile retour dans votre pays. Ce serait bien autre chose si vous étiez venu chez nous sans être invités. *Alors vous n'en seriez jamais sortis.*"

La suite du comte de Moltke dit-on, [illegible] le général eut fait bonne contenance, et tout en se mordant les lèvres, félicita son jeune compagnon de voyage sur son esprit.

[illegible]

Société de Musique Classique.

[illegible]

PROGRAMME.

[illegible]

Avis.—Les officiers et les membres du Club [illegible] de [illegible] Ward sont invités à assister à une assemblée qui aura lieu SAMEDI PROCHAIN, [illegible] entre les rues St-Claude et Tremé, dans le but de réorganisation pour la campagne prochaine. Tous les citoyens du Ward qui sont partisans de la démocratie sont priés d'y assister.

[illegible] Président.

[illegible]

La Présidente [illegible] les postes du [illegible] Cathédrale St-Louis, 10 ½ courant, à une heure de l'après-midi.

De la part du Révérend Père [illegible], directeur de l'Association.

[illegible]

$300,000 en Primes.

La Quatrième Grande Foire d'Etat de la Société Agricole et Mécanique de la Louisiane aura lieu dans [illegible], dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 Avril 1872.

Les Exposants de toutes les parties de l'Amérique y sont invités. [illegible]

[illegible]

Pour plus de détails, voir les catalogues de primes qui seront envoyés gratis.

LUTHER HOMES,
Secrétaire et Trésorier.
Nouvelle-Orléans, 15 mars 1872.

Machines patentées d'Allen.

MACHINE à dégorger les cannes à sucre, MACHINE A GRATTER les cannes, [illegible] de Brinsley,
MACHINE BUCKEYE à faucher,
DISTRIBUTEURS de guano,
MACHINES A SEMER le riz,
MACHINES A PLANTER le coton et le maïs.
GEO. W. SIZER,
Au No 89 de la rue Magazine.

OCTAVE FORSTALL,
[illegible] Magasins [illegible] 50
—Marchand de—
CHAUX, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BRIQUES A FEU, PEINTURES, HUILES, BROSSES, FOURNITURES DE NAVIRES, &c.

AVIS
AUX AMATEURS
D'ESCARGOTS.
RESTAURANT ANTOINE,
[illegible] 65, Rue St-Louis.

POUR VERA CRUZ.

Le steamer mexicain
TABASCO,
Commandant J. Pasos,
PARTIRA pour Vera Cruz,
DIMANCHE, 17 du courant,
à sept heures du matin, du poteau [illegible] Premier District. Pour passage, s'adresser à
AVENDAÑO BROTHERS,
No 135 rue de la Commune.

Astrologue.

MADAME ROSE,
La merveilleuse Astrologue d'Europe,
Au No 46 de la rue Dauphine.

EST revenue à la Nile-Orléans, où ses anciens [illegible] [illegible]

MADAME ROSE se charge de la guérison de [illegible]

Maux d'Yeux et Maux d'Oreilles.

LE DR. C. BEARD,
OCULISTE,
[illegible] D'ORLEANS,
Au No [illegible] de la rue du Canal.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE RIDEAUX,

A. BROUSSEAU & CO.

IMPORTATEURS, [illegible]

Tapis anglais et américains, Toiles cirées, nattes [illegible] [illegible]

A. BROUSSEAU & CO.

NOTRE NOUVELLE
MACHINE A COUDRE
—DE—
WHEELER & WILSON.

[illegible] SIMPLE, [illegible] CINQ ANS. [illegible]

[illegible] 149 rue du Canal.

AVIS.

M. E. H. LEVY ayant pris [illegible] [illegible]

[illegible]

VOISIN & LIVAUDAIS,
[illegible] rue Carondelet.

Bonne Occasion.

A vendre, un CAFÉ de première classe, situé dans le Premier District. [illegible]

Boucles d'oreilles perdues,

MERCREDI soir, à 6 heures et demie, en allant de l'encoignure des rues Royale et [illegible] à la Cathédrale St-Louis, une boîte à [illegible] contenant une paire de boucles d'oreilles en diamants. [illegible] récompense en rapportant au No [illegible] rue Royale.

Chien volé.

On a volé chez moi un chien d'arrêt noir répondant au nom de BILLY; il a une petite tache blanche à la poitrine. Une récompense honnête sera donnée à qui me le fera retrouver.

JOHN HOLCOMBE,
[illegible] rue Carondelet.

Avis.

LE [illegible] Louisiane, et des [illegible]

[illegible]

VOISIN & LIVAUDAIS,
[illegible] rue Carondelet.

Mécanicien.

UN bon MÉCANICIEN Français désire trouver à s'employer soit comme mécanicien soit comme ingénieur, [illegible] s'adresser à [illegible] bureau de l'Abeille.

Reine-Priser.

ON désire obtenir des informations sur la [illegible]

Avis.

UNE dame française, ayant [illegible] à Paris, désire donner des leçons de FRANÇAIS et d'ANGLAIS [illegible] au bureau de l'ABEILLE.

Demande de Solliciteurs.

ON demande de quelques solliciteurs FRANÇAIS [illegible]

J. E. MILLER & CO.

[illegible] EAUX-DE-VIE [illegible]

[illegible]

LEBRUN & LEBLANC,
[illegible] Vieille-Levée.

75 Tierçons Jambons en sacs, [illegible]

[illegible]

Bois de Construction.

[illegible]

A. SAMUELS

SALLE DE BILLARDS.

[illegible]

J. A. BRAUGHN, CHAUSSURE.

La seule Fabrique
DE
CONFISERIE
AU SUD,
Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs de E. TURPIN (RED STORE)

96 ... Rue Vieille-Levée ... 96

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de

CANDI

à la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Première au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.
CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX, SPÉCIALITÉ DE SIROPS RAFINÉS.

[illegible]

H. CHAURANT & Co.,
RED STORE,
96 ... Rue Vieille-Levée ... 96

OUVERTURE
D'ARTICLES de NOUVEAUTÉS
Pour le Printemps.

NOTRE assortiment d'ARTICLES DE PRINTEMPS POUR ROBES étant maintenant au complet, nous invitons les Dames à bien vouloir venir et examiner un des plus beaux choix qui aient été importés en cette ville.

D. H. HOLMES,
155, rue du Canal,
et 15, rue Bourbon.

NATTES! NATTES!

Blanches, à carreaux & Fantaisie.

DONT un assortiment frais et complet est offert à des prix avantageux et par lots au gré des acheteurs.

D. H. HOLMES,
155 Canal & 15 Bourbon.

C. L. CHAPOTEL
FERBLANTIER,
Encoignure Bourbon et Bienville,

Offre à sa nombreuse clientèle un grand assortiment de POELES des meilleures marques pour BOIS et CHARBON;

Quincailleries de toutes grandeurs; Ustensiles de Cuisine; Ustensiles de Ménage en fer battu;

FERBLANTERIE,

BAIGNOIRES, BAINS DE SIEGE, BAINS DE PIEDS.

Il se charge de tous les travaux de réparation et exécute les ordres avec soin et à des prix modérés.

Water Works.

M. CHAPOTEL est autorisé par la Compagnie des Water Works à installer les tuyaux de plomb, les hydrants, les robinets, etc., et à faire toutes les réparations qui en dépendent à cette partie.

AVIS AU PUBLIC.

AYANT appris d'une source certaine, qu'un testament fait en 1863 par feu Mr. Claude [illegible] en faveur de sa fille Marie Rosalie [illegible] [illegible]

St-CYR FOURCADE,
PHARMACIEN,
COIN CANAL ET REMPARTS,

REÇOIT constamment par chaque steamer d'Europe, tous les Médicaments Patentés Français connus jusqu'à ce jour,

PRODUITS CHIMIQUES et PHARMACEUTIQUES,
EAUX MINÉRALES,
CHOIX DE PARFUMERIE
sans égal dans cette ville,
telles que : Lubin, Petit aîné, Rigaud et Legrand, J. M. Farina,
BLANC DE PERLE,
BLANC GRAS,
ROUGE et FARDS de Paris,
Large assortiment de BANDAGES,
ÉPONGES,
BROSSES,
PEIGNES,
HOUPPES,
BOITES A HOUPPES, etc.
PRIX RÉDUITS.

Magasin de Chaussures.

LE soussigné ayant acquis de M. P. Coquille, le magasin de chaussures situé au coin des rues St. Philippe et Dauphine, se recommande à la clientèle de cette maison. Il aura toujours un assortiment de chaussures de choix, qu'il vendra à des prix EXTRÊMEMENT MODÉRÉS, et n'épargnera aucun effort pour conserver au magasin la vogue méritée qu'il a acquise.

P. J. GOTTWALLES.

Aux Habitants Sucriers!

VOYEZ la Machine de A. S. TROUARD, pour Piquer les Souches de Canne à Sucre. Un homme et deux mulets font le travail de 25 personnes dans la journée, [illegible] Cette machine [illegible] Drouet Frères, A. Rochereau & Co., Chas. Dunabar, A. Cognenetti et autres.

G. MONIE,

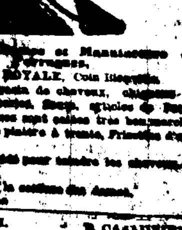

Coiffeur de Dames et Manufacturier de Perruques,
52 RUE ROYALE, Coin Bienville.

[illegible]

SALON pour la coiffure des dames.

J. E. MERILH. — B. CASAUBIELH.

J. E. MERILH & Co.

179 ... Rue Poydras ... 179

MARCHANDS EN GROS ET DÉTAIL DE CUIRS ET CRÉPINS.

ONT constamment en magasin un fort stock de [illegible] SOULIERS, de la meilleure [illegible] BOIS DE MACHINES [illegible]

EDMOND B. MANNION,

[illegible] rue Carondelet.

[illegible]

MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres;
de Rothschild Frères, Paris;
S. M. de Rothschild, Vienne;
M.A. de Rothschild & Sons, Francfort.

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS,
VINS, LIQUEURS, &c.,
—ET—
[illegible] DE SIROPS.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS,
128 et 130, rue Vieille-Levée, 128 et 130.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

NORMAN & REISS, 128 et 130, rue Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

Du Candi en gros et en petits bâtons,
[illegible]

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

Toute espèce de GATEAUX

GATEAUX DE MARIAGE

[illegible] ARTICLES ÉTRANGERS, [illegible]

DU VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISE,
FRAMBOISE,
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANAS,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CERISE,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VINAIGRE.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 128 et 130 de la rue Vieille-Levée.

Riz de choix de la Caroline, pour Plant.

A Vendre—

1000 Boisseaux RIZ de choix de la Caroline, pour plant,—venant d'être reçus et à vendre par
JAMES WOOD,
Au No [illegible] de la rue Poters, coins [illegible] et Bienville.

Eugène Dunand

A l'honneur de prévenir le public qu'il peut disposer d'un grand choix de PLANTES de choix, [illegible] Rosiers, Géraniums, Jasmins, etc. Il vendra ses plantes aux prix les plus doux.

On est prié de passer, de midi jusqu'au soir, rue [illegible] entre Broad et White.

Divers. Divers.

—En Magasin et en Débarquement—

6000 BARILS pommes de terre Peerless, White, Peach Blow, Rose et Goodrich [illegible]

JNO. A. O'BRIEN,
Au No. 41 de la rue Tchoupitoulas.

Instruments Aratoires.

COUPEUSES de Souches de Cannes à ... à scie circulaire ...

Planteuses de Maïs du Sud, de Tennent (Tennant's Southern Corn Planters),

Planteuses de Coton du Sud, de Tennent (Tennant's Southern Cotton Planters),

A vendre par THOS. B. BOSLEY,
8, rue Perdido.

L'Argent ne peut pas l'acheter !
CAR LA VUE EST SANS PRIX !!

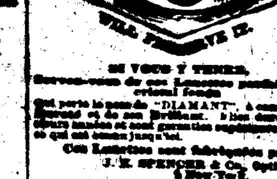

SI VOUS Y TENEZ,
Servez-vous de ces Lunettes perfectionnées célèbres

Qui porte le nom de "DIAMANT" à cause de [illegible]

Ces Lunettes sont fabriquées par
J. E. SPENCER & Co., Opticiens,
N. New-York.

Avertissement.—Celles-ci [illegible]

A vendre par des agents [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER,

La jolie maison en briques, à étage et à mansarde, No [illegible] de la rue Dauphine, [illegible]

THEO. DANZIGER & SON,
No [illegible] de la rue du Canal.

A LOUER,

La bonne maison en briques, à étage [illegible] rue Conti [illegible]

THEO. DANZIGER & SON,
No [illegible] de la rue du Canal.

BONNE AFFAIRE.—[illegible]

VOISIN & LIVAUDAIS,
[illegible] rue Carondelet.

A Vendre,

Une jolie maison de résidence, [illegible]

A LOUER,

La MAISON à étage No [illegible], rue de Quartier, entre Bourbon et Dauphine, [illegible]

A Vendre,

UNE petite PROPRIÉTÉ à [illegible]

[illegible] Pharmacie à vendre pour cause de départ. [illegible] coin des rues Orléans et [illegible] Dauphine.

A vendre,

[illegible]

Le Docteur J. B. PEREZ,

CABINET—Au No [illegible] de la rue Carondelet, près Lafayette.

AYANT une expérience de plus de vingt ans [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 MARS.—CLASSE No 64.

[illegible]

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, [illegible] & Co.,
Commissaires.

[illegible]

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE
DES RÉSIDENTS FRANÇAIS
DE LA LOUISIANE,
Pour le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Des listes de souscription sont déposées aux adresses suivantes :

Consulat de France, 11 rue St. Louis.
A. Carrière & Cie, 38 rue Bienville.
A. Rocheraux & Cie, [illegible] et 16 rue St. Louis.
Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Victor Marignon, 25 rue Bienville.
[illegible] Levy, 30 rue de Chartres.
Avenir de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
E. Pons.
Michel Lion, 197 et 199 rue Vieille-Levée.
[illegible] Fuchela, [illegible] rue du Camp.
[illegible] & Gueydon, [illegible] rue de la Vieille-Levée.
C. Cavaroc & Cie, 6 Passage de la Bourse.
A. Wolff, 36 rue Conti.
Hébert & Cie, angle Bienville et Chartres.
A. Bredemont, angle Royale et St. Louis.
A. Bardier, [illegible] rue Bourbon.
E. Chapotel, angle Bienville et Bourbon.
G. Ranger, angle Toulouse et Chartres.
Th. Gallois, angle Dumaine et Vieille Levée.
P. P. Chalbert, 29 rue St Ferdinand.
N. Bouvier, 48 rue Ste-Anne.
Joseph Leblanc, 395 rue Vieille-Levée.
Renaissance Louisianaise.
Antoine Alciatore, 65 rue St. Louis.
[illegible] & Bonneau, angle St. Pierre et Royale.
[illegible] Levy, [illegible] rue du Canal.
Propagateur Catholique.
A. Nomen, 24 Passage de la Bourse.
Joseph Boyle, [illegible] rue de Chartres.
G. Bonnecaze, angle Pakeron et Claiborne.
Jos Chépot, [illegible]

Bureau de la Compagnie "Bienville Oil Works Co." Rue Carondelet No [illegible]. A une assemblée de la Direction du Bienville Oil Works Co., qui a eu lieu ce jour, il a été décrété un dividende de [illegible] pour cent payable aux actionnaires, à partir du 1 avril prochain.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1872.
A. BENJAMIN, Secrétaire.

Directeurs.
JULES ALDIGÉ, Président
PAUL ALDIGÉ, E. F. WILTZ,
CHS. CAVAROC, A. CAMBON.

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.—Nouvelle-Orléans, [illegible] mars 1872.—A l'élection annuelle des actionnaires de cette Compagnie, tenue le 4 du courant, les personnes suivantes ont été élues Directeurs pour l'année courante :

[illegible]

Et à une assemblée de la Direction, tenue ce jour, M. CHAS. CAVAROC a été unanimement réélu Président, et M. J. N. AUGUSTIN Secrétaire.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, [illegible] de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 14 mars 1872.—Avis est donné que l'élection annuelle de onze Directeurs aura lieu au Bureau de cette Compagnie, le lundi, 1er avril, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

G. W. NOTT, Secrétaire.

AVIS.—Bureau de l'Association de l'Opéra de la Nouvelle-Orléans, le 12 mars 1872.—Une assemblée générale des actionnaires de cette Association sera tenue, dans le foyer de l'Opéra, le vendredi 22 mars courant, à 7 heures du soir, pour [illegible]

Par ordre
EMILE WILTZ, Secrétaire.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat, [illegible] District, [illegible] de la rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans, Lne, [illegible] mars 1872.

AVIS est donné que les taxes d'Etat de l'année 1871 et les licences de l'année 1872 sont maintenant dues, et que les personnes [illegible] doivent être payées immédiatement. Le Bureau est ouvert de [illegible] heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

V. GÉROIDAN, Collecteur.

AVIS.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat du Deuxième District, Nouvelle-Orléans, [illegible] mars 1872.—Les contribuables de ce district sont priés de venir payer, sans retard, leurs taxes de 1871 et les licences de l'année courante, afin d'éviter les frais.

L. E. LEMARIÉ, Collecteur.
[illegible] rue Bourbon.

Life Association of America. — L'élection annuelle des officiers, pour le DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS, de la LIFE ASSOCIATION OF AMERICA, aura lieu au bureau [illegible] rue [illegible] LUNDI, 1er avril 1872, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

SAMUEL FLOWER, Secrétaire.

Avis.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat, Premier District, No [illegible] rue Carondelet, Nile-Orléans, [illegible] mars 1872.

LES contribuables du Premier District sont priés de venir, sans retard, payer leurs taxes de 1871 et les licences de l'année courante, afin d'éviter les frais.

GEORGE A. SHERIDAN, Collecteur.

E. DESCHAMPS,

No 26, de la rue St-Louis, Nile-Orléans.

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français,
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH,
FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS,
LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats Unis, pour la vente de CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.

FOURNEAU DE CUISINE.

Le "Buck Brilliant."

LE CÉLÈBRE FOURNEAU DU SUD.—A [illegible] pour les petits—le plus grand [illegible]

Les acheteurs sont invités à venir examiner ce fourneau avant d'en acheter un qui ne leur sera d'aucune utilité.

On trouvera, au même magasin, les Fourneaux à gaz et les Fourneaux à huile Kerosene. Pour les familles [illegible]

A vendre, à bon marché par
R. GENTH,
Au No. 74 de la Rue de Chartres.

Marmite de cuisine non sujette à fermentation.

Un diplôme a été décerné par la Foire d'Etat de la Louisiane à M. Joseph Gibbs, inventeur, de cette marmite qui est brevetée. Commandes reçues par
R. GENTH,
74, Chartres.

Mme BOUMARD,
Médaille d'Or et d'Argent.,

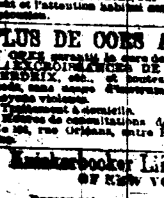

172 Rue du Canal, entre Baronne et Dryades, a l'honneur d'informer sa clientèle et toutes les dames en général, qu'elle vient de recevoir les marchandises choisies et commandées par elle-même, à Paris, comprenant un magnifique assortiment de Corsets; Hoop Skirts, Tournures, hautes Fantaisies et belle Lingerie. Mme Boumard continue à manufacturer les Corsets et les Hoop skirts, [illegible] et l'attention habituelle [illegible]

PLUS DE CORS AUX PIEDS

LORS guérison de cors des CORS, OIGNONS, EXCROISSANCES DE CHAIR, ONGLES PERDRIX, etc., et toutes imperfections des pieds, sans usage d'instruments tranchants ou moyens violents.

Traitement à domicile.

Heures de consultations de midi à 4 heures au No [illegible], rue Orléans, entre Remparts et Bourgogne.

Knickerbocker Life Insurance
OF NEW YORK.

Bureau principal, No 161, Broadway.
Actif, plus de ... $6,000,000

—Succursale du Sud-Ouest.—
Bureau, No [illegible] de la rue Carondelet, Nile Orléans
Directeur—A. N. CRAIG.
Agent Général—Lieutenant R. H. OGDEN.

PHARMACIE DELOCHE,
Coin Bourbon et Dumaine.
MARCEL MAJEAU, successeur.

M. MARCEL MAJEAU, [illegible] pendant plusieurs années à M. L. Deloche, a l'honneur de prévenir ses amis, ainsi que les clients de la maison, qu'il vient d'acheter l'établissement, et qu'il s'appliquera sérieusement à conserver à la maison la haute réputation dont elle a joui depuis longtemps acquise [illegible]

Graines Fleurs &c.

Plantes au Jardin de l'Univers.

Grande exhibition de plantes d'Europe, importées directement de France par les derniers steamers, telles que : Camélias, Magnolias, Azalées, Rosiers, [illegible] Arbres fruitiers, Poiriers, Pommiers, Cerisiers, Pruniers, Pêchers, Abricotiers, [illegible]

PLANTES, ARBRES FRUITIERS.

[illegible] de France par le dernier vapeur.

M. MAGNE a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'arriver avec un grand choix de plantes et d'arbres fruitiers [illegible]

GRAINES DE JARDINAGE.—Graines de [illegible] récolte de 1871. [illegible]

Au No [illegible] de la rue St. Charles, [illegible]